REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

EMBARCADERE DE LA VENISE VERTE

LE MAZEAU

Version 2025

SOMMAIRE

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

2. Fiche informative de synthèse

- Présentation de l'établissement
- Prestations proposées par l'établissement
- Information sur l'accessibilité des prestations
- Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité
- Formation du personnel

3. Les pièces administratives

4. Annexes

- Comment définir sa catégorie d'ERP
- Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées
- Plan des locaux
- Attestation de formation
- Notices d'utilisation du matériel

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'IOP et de ses prestations. Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

2. Fiche informative de synthèse

Présentation de l'établissement

Nom de l'établissement : Embarcadère de la Venise Verte

Type de l'établissement : IOP (Installation Ouverte au Public)

Effectif : 5 salariés ETP

N° SIRET : 828 372 714 00018

Adresse : Rue du Port - 85420 LE MAZEAU

✆ 02.51.52.90.73 ✉ jeremy.caquineau@la-venise-verte.com

Prestations proposées par l'établissement

L'Embarcadère de la Venise Verte propose deux types de prestations :

- Des **transports** en barque avec un guide-batelier
- La **location** de barques, canoés, paddles et vélos en toute autonomie (circuits balisés)

Informations sur l'accessibilité des prestations

Les extérieurs et les prestations dispensées par l'Embarcadère de la Venise Verte peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Cela dépend du handicap et de la prestation.

Une aide humaine est systématiquement proposée quelle que soit la prestation.

BARQUE GUIDEE	 *Si la personne se maintient assise sans son fauteuil, de manière autonome* Barque avec dossier Aide humaine à l'embarquement et au débarquement Gilet de sauvetage *Si la personne ne peut pas quitter son fauteuil*	 Supports d'informations sur demande (faune, flore, historique)	 Adaptation du discours du guide Gilet de sauvetage	 Adaptation du discours du guide Gilet de sauvetage
LOCATION BARQUE	 *Avec un accompagnateur* *Si la personne se maintient assise sans son fauteuil, de manière autonome* Barque avec dossier Aide humaine à l'embarquement et au débarquement Gilet de sauvetage *Si la personne ne peut pas quitter son fauteuil*	 Supports d'informations sur demande (faune, flore, historique)	 *Avec un accompagnateur* Gilet de sauvetage Document FALC (en construction)	 *Avec un accompagnateur* Gilet de sauvetage
LOCATION CANOË OU PADDLE		 *Si la personne sait nager et s'immerger* Gilet de sauvetage *Si la personne ne sait pas nager*	 *Si la personne sait nager et s'immerger* Gilet de sauvetage *Si la personne ne sait pas nager*	 *Si la personne sait nager et s'immerger* Gilet de sauvetage *Si la personne ne sait pas nager*

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble de son public, l'Embarcadère de la Venise Verte dispose d'équipements adaptés :

STATIONNEMENT	Parking	Présence d'une place de stationnement PMR à l'entrée du site.	
CHEMINEMENT EXTERIEUR	Port	Rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant. Aide humaine spécifique pour l'embarquement et le débarquement.	
CHEMINEMENT INTERIEUR	Sanitaires	Accès aux sanitaires PMR.	
ACCES AUX INFORMATIONS	Accueil et billetterie	Support d'informations FALC sur demande. Tablette en bois au comptoir de la billetterie.	
	Prestation	Banquettes accessibles aux personnes ayant un handicap moteur, capables de se maintenir assises, en toute autonomie. Adaptation du discours oral du guide (volume, simplicité des propos, détails du paysage). Support d'informations FALC sur demande.	

Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité

Equipement	***Maintenance effectuée***	***Information du personnel sur l'utilisation***
Rampe d'accès	Nettoyage le 20/03/2025	Le 10 /06/2025
Marche-pied	Révision le 28/03/2025	Le 10 /06/2025

Formation du personnel

Référent handicap : Jérémy CAQUINEAU

Date	Formation	Participants	Signature
Le 10/06/2025	**Sensibilisation au handicap** Patricia POTTIER	Salariés Saisonniers	

A prévoir :

- Sensibilisation de l'ensemble des intervenants (présentation du référent handicap lors des réunions et au démarrage des formations)
- Sensibilisation de l'ensemble du personnel

3. Les pièces administratives

☐ Établissement nouvellement construit : l'attestation d'achèvement des travaux

☐ Établissement conforme aux règles d'accessibilité au 31 décembre 2014 : l'attestation d'accessibilité

☐ Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement

☐ Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda

☐ Établissement sous agenda d'accessibilité programmée achevé : l'attestation d'achèvement Les arrêtés préfectoraux éventuels accordant les dérogations aux règles d'accessibilité

☐ Établissement sous autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public : la notice d'accessibilité

☒ Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction

☐ ERP de 1ère à 4e catégorie : une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs

4. Annexes

- Fiche synthèse Facile A Lire et à Comprendre (FALC)
- Document d’aide à l’accueil des personnes handicapées
- Plan du site
- Attestations de formation

- **Fiche synthèse Facile A Lire et à Comprendre (FALC)**

Accessibilité de l'établissement

Bienvenue à l'EMBARCADERE DE LA VENISE VERTE

Promenades en barque guidées et location de matériel

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

❑ oui ☑ non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☑ oui ❑ non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé. ☑
C'est-à-dire que le personnel est informé
de la nécessité d'adapter son accueil
aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé. ❑
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation
pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé. ❑

Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☑ oui ❑ non

→ Le personnel connait le matériel ☑ oui ❑ non

Contact : Jérémy CAQUINEAU

Consultation du registre public d'accessibilité :

☑ à l'accueil ☑ sur le site internet

N° SIRET : 828 372 714 000 18

Adresse : Rue du port - 85420 LE MAZEAU

Certaines prestations ne sont pas accessibles

1. Prestations en barque

(Pour les personnes en fauteuil roulant qui ne peuvent pas se maintenir assises sur une banquette)

Ce service sera accessible le : ..... ❑

Ce service ne sera pas accessible ♿ (voir l'autorisation) ☑

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

❑ oui ☑ non

2. Prestations en canoë

(Pour les personnes en fauteuil roulant ou ne sachant ni nager, ni s'immerger)

Ce service sera accessible le : ..... ❑

Ce service ne sera pas accessible ♿ (voir l'autorisation) ☑

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

❑ oui ☑ non

3. Prestations en paddle

(Pour les personnes en fauteuil roulant ou ne sachant ni nager, ni s'immerger)

Ce service sera accessible le : ..... ❑

Ce service ne sera pas accessible ♿ (voir l'autorisation) ☑

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

❑ oui ☑ non

- **Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées**

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➦ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➦ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➦ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➦ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- ➦ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➦ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➦ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➦ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➦ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➦ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➦ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➦ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➦ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale

A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➦ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➦ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➦ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➦ Utilisez des écrits en «facile à lire et à comprendre» (FALC).
- ➦ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➦ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➦ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➦ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➦ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➦ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➦ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➦ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➦ Proposez de quoi écrire.
- ➦ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception- Réalisation : MEDDE-MLETR/SG/SPSSI/ATL2/Benoît Cudelou

- **Plan du site**

Stationnement
PMR
Billetterie
Port
WC
Rampe
d'accès
Rue du Port
Rue du Port
Chem. du Pavillon
Parking
P
Rigole de la Rive Droite
la Sèvre
Chem. de la Sèvre

- **Attestations de formation**